

Plan d'études

du programme d'études approfondies (à 90 crédits ECTS) pour les études de
Master of Arts en Sciences sociales

Sociétés plurielles : cultures, politique et religions

du 23.06.2009

Le présent règlement s'appuie sur :

1. le Règlement du 11.05.2006 pour l'obtention du titre de Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (ci-après : REG),
2. le Règlement du domaine *Sciences des sociétés, des cultures et des religions* pour les études de Master de 23.06.2009.

Tables des Matières

Chapitre 1	Généralités	2
Article 1	Contenu et structure du programme	2
Chapitre 2	Option Politique, État et société civile	2
Article 2	Contenu	2
Article 3	Connaissances linguistiques, diplôme bilingue	2
Article 4	Organisation des études	3
Article 5	Mémoire de Master	5
Chapitre 3	Option Diversité culturelle et identité sociale	5
Article 6	Contenu	5
Article 7	Connaissances linguistiques, diplôme bilingue	5
Article 8	Organisation des études	5
Article 9	Mémoire de Master	7
Chapitre 4	Opt. Enjeux des cultures religieuses contemporaines	8
Article 10	Contenu	8
Article 11	Connaissances linguistiques, diplôme bilingue	8
Article 12	Organisation des études	8
Article 13	Mémoire de Master	10

Chapitre 1 : Généralités

Article 1 Contenu et structure du programme

1. Le programme de Master se situe dans le prolongement du programme de Bachelor en *Sciences des sociétés, des cultures et des religions*, et propose un approfondissement des questions liées à la pluralité sociale, culturelle et politique dans les sociétés contemporaines en combinant les méthodes des sciences sociales, de l'anthropologie et des sciences historiques.
2. Le programme d'études approfondies *Sociétés plurielles: cultures, politique et religions* à 90 crédits ECTS se compose du programme d'études approfondies (60 crédits ECTS) conclu par un travail de master (30 crédits ECTS).
3. Au début des études il faut choisir une des trois options thématiques:
 - a. *Politique, Etat et société civile* ;
 - b. *Diversité culturelle et identité sociale* ;
 - c. *Enjeux des cultures religieuses contemporaines*.

Chapitre 2 Option Politique, état et société civile

Article 2 Contenu

1. Cette option est nourrie par les approches théoriques et méthodologiques des sciences politiques et de l'anthropologie sociale. Les enseignements offrent ainsi sur le fait politique une perspective interdisciplinaire, qui est utile pour la compréhension des représentations, pratiques et organisation associées à l'État et au pouvoir en général. Fondées sur des méthodes d'enquête qualitatives et/ou quantitatives, les enseignements portent sur différents acteurs, institutions et processus politiques, étudiés dans des contextes occidentaux (Europe, Europe centrale et orientale) et non-occidentaux (Asie du Sud, Asie du Sud-Est), aux niveaux micro, méso et macro.

Article 3 Connaissances linguistiques, diplôme bilingue

1. Les études sont bilingues (allemand et français); la maîtrise active de l'une des deux langues et la connaissance passive de l'autre, ainsi que des connaissances passives de l'anglais sont requises. L'enseignement est donné aussi bien en allemand qu'en français et exceptionnellement en anglais.
2. À condition que, durant les études, les crédits aient été acquis sur la base d'évaluations portant sur des prestations (épreuves et travaux écrits) accomplies de façon à peu près équivalente (jusqu'à 40%/60%) en français et en allemand, le diplôme portera la mention que les études ont été accomplies dans les deux langues (REG, art. 11).
3. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 4 Organisation des études

1. Les études sont composées de 4 modules, dont trois modules de l'option *Politique, Etat et société civile* et un module à composer librement selon une offre d'enseignements du domaine, d'enseignements interfacultaires ou interuniversitaires.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 60 crédits ECTS au minimum)

a. Module Anthropologie du changement social et politique (PESC 1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module présente différentes théories et débats en anthropologie politique; il propose aussi une analyse critique des théories développées sur le changement socioculturel. Parmi les thématiques étudiées dans différents contextes figurent la question de la légitimité, de la confiance/méfiance développée à l'égard de l'Etat ainsi que celle du messianisme et du colonialisme. Sont également pris en compte les modalités de participation au processus politique de certaines classes sociales (élites, classes moyennes) ou de groupes ethniques, notamment par le biais de dynamiques associatives. Certains enseignements portent par ailleurs sur la participation sociale, culturelle et politique des enfants et des adolescents, qui constituent non seulement des enjeux de politiques publiques, mais agissent comme des acteurs à part entière dans différents contextes. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire «Recherches empiriques» F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)

b. Module Changement politique, Etat et transformation : Analyses en politologie (PESC 2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Dans ce module orienté vers la politologie, les thèmes du changement politique et de la transformation seront traités surtout en lien avec le développement politique des pays de l'Europe de l'Est, mais également dans une perspective comparative. Pour ce faire, l'analyse de systèmes politiques choisis dans une région précise sera privilégiée. En effet, ces systèmes politiques diffèrent considérablement, que l'on tienne compte des relations entre l'Etat et la société, du développement démocratique ou encore du modèle établi de l'imposition du pouvoir. Les unités d'enseignement proposées dans ce module permettront d'éclairer les différents aspects du changement politique aussi bien d'un point de vue théorique qu'empirique. Les conditions sociales liées au pouvoir, à l'Etat et à la démocratie seront également prises en considération. La question principale sera alors de se demander si, et dans quelle mesure, les conceptions du pouvoir, des intérêts, du droit et de la politique divergent entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

Unités d'enseignement :

- 1 Cours *Changement politique et transformation dans l'Europe de l'Est* (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire *Démocratie et démocratisation dans l'Europe de l'Est* (3 crédits ECTS)
- 1 Cours politique comparée: *Pouvoir et démocratie en Europe* (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

c. Module Citoyenneté et société civile (PESC 3) 15 crédits ECTS

Descriptif : Composé d'enseignements issus des disciplines du domaine, ce module aborde sous un angle interdisciplinaire les enjeux propres à la société civile, dépassant ainsi une conception étroite du politique. Il comprend le traitement des différentes formes de citoyenneté et leur variabilité en fonction des contextes historiques, sociaux et nationaux, la participation des acteurs à la société civile (mobilisations politiques plus ou moins formalisées, mouvements sociaux, groupes sociaux, ethniques, etc.), les nouvelles formes et moyens d'intervention dans l'espace public ainsi que la gestion politique des questions sociales, religieuses et culturelles.

Unités d'enseignement :

- 1 Cours ou séminaire *Globalisation et sociétés plurielles* ou le cours *Sociologie des migrations et des relations interethniques* (3 crédits ECTS)
- 1 Cours ou séminaire *Gesellschaft, Organisationen, Zivilgesellschaft und Politik* (3 crédits ECTS)
- 2 Cours ou séminaires *Anthropologie des sociétés plurielles / Kulturelle Vielfalt aus sozialanthropologischer Perspektive* (2 x 1,5: 3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

d. Module Sociétés plurielles (SP) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module permet à l'étudiant/-e d'acquérir des connaissances approfondies sur les thèmes de l'option choisie, de se familiariser avec d'autres disciplines qui traitent des thèmes proches de sa spécialisation ou d'élargir son savoir quant à la compréhension des sociétés plurielles. L'étudiant peut composer librement son module avec des unités d'enseignement choisies parmi toute l'offre du programme de master *Sociétés plurielles : culture, politique et religions*, parmi une liste de cours de l'offre master des domaines Histoire et Histoire des sociétés modernes et contemporaines, parmi une liste de cours offerts parmi d'autres universités suisses ou étrangères avec lesquelles le domaine a des conventions. Le colloque est obligatoire.

Unités d'enseignement:

- 4 Cours ou séminaires (12 crédits ECTS)

- 1 Colloque de Master (3 crédits ECTS)

Article 5 Mémoire de master

Le mémoire de master consiste à traiter de manière approfondie et par écrit une question de recherche spécifique dans un domaine relevant des sciences politiques, de l'anthropologie sociale ou de la sociologie. Le travail comprend en règle générale une étude empirique, scientifiquement documentée, dans l'une des disciplines étudiées. Il est en particulier tenu compte de la bonne exploitation des résultats de recherche et de leur mise en relation avec les théories existantes. Un soutien scientifique à la réalisation du travail de master est proposé sous forme de colloque, qui fait partie du module *Sociétés plurielles*. Les études de master se terminent par la défense du travail de master (cf. REG art. 26-31).

Chapitre 3 Option Diversité culturelle et identité sociale

Article 6 Contenu

1. Les objectifs de cette option visent à offrir des connaissances théoriques et des outils d'analyse permettant la compréhension et la gestion des enjeux liés aux relations interethniques. La diversité culturelle est appréhendée sous l'angle des rapports entre des groupes sociaux dont l'origine nationale et ethnique est (ou est supposée) différente.

Article 7 Connaissances linguistiques, diplôme bilingue

1. Les études dans l'option *Diversité culturelle et identité sociale* peuvent être faites soit entièrement en français, soit en combinant des enseignements en français et en allemand. La lecture des textes scientifiques requiert des connaissances passives en allemand et en anglais. Les étudiants sont donc encouragés à approfondir leurs connaissances linguistiques durant les études.
2. À condition que, durant les études, les crédits aient été acquis sur la base d'évaluations portant sur des prestations (épreuves et travaux écrits) accomplies de façon à peu près équivalente (jusqu'à 40%/60%) en français et en allemand, le diplôme portera la mention que les études ont été accomplies dans les deux langues (REG, art. 11).
3. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 8 Organisation des études

1. Les études sont composées de 4 modules, dont trois modules de l'option *Diversité culturelle et identité sociale* et un module à composer librement selon une offre d'enseignements du domaine, d'enseignements interfacultaires ou interuniversitaires.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 60 crédits ECTS au minimum)

a. Module Sociologie des relations interethniques (DCIS1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les objectifs de ce module visent à offrir des connaissances théoriques et des outils d'analyse permettant la compréhension et la gestion des enjeux liés aux relations interethniques. La diversité culturelle est appréhendée sous l'angle des rapports entre des groupes sociaux dont l'origine nationale et ethnique est (ou est supposée) différente. L'émergence de nouvelles formes de cohabitation dans une société plurielle ne peut être étudiée sans la prise en compte des phénomènes migratoires, des pratiques transnationales, de la diversité des revendications spécifiques dans l'espace public ou des dynamiques et stratégies identitaires des acteurs concernés. Afin de saisir ces phénomènes dans toute leur complexité et variété, les enquêtes empiriques sur des thèmes actuels sont privilégiées.

Unités d'enseignements : 1 ou 2 cours et 1 ou 2 séminaires à choix, et un travail de séminaire dans l'offre suivante:

- Cours Globalisation et sociétés plurielles (3 crédits ECTS)
- Cours Sociologie des migrations et des relations interethniques (3 crédits ECTS)
- Séminaires Approches empiriques des relations interethniques (3 crédits ECTS + 3 crédits ECTS)
- Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

b. Module Anthropologie des sociétés plurielles et des dynamiques interculturelles (DCIS2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les cours et les séminaires se centrent sur la thématique de l'interculturalité et de la gestion du pluralisme ethnique et religieux. En se fondant sur une analyse critique du concept de culture, les enseignements analysent différentes formes de pluralisme culturel et politique, tel qu'il se concrétise dans diverses sociétés. Ils thématisent également la problématique de la coexistence interculturelle et de la gestion de l'altérité. En se référant à divers contextes, ils examinent de façon critique les concepts centraux dans l'étude des sociétés plurielles (nation, minorité, stratégies identitaires, stéréotypes, modes de vie, religion, etc.). Les enseignements se réfèrent au contexte européen et asiatique, en particulier à l'Europe centrale et orientale, à l'Asie du Sud et du Sud-Est. Prenant en compte le renouvellement méthodologique et thématique de l'ensemble de la discipline, l'enseignement porte sur les débats épistémologiques, les démarches et les concepts élaborés dans les domaines de l'anthropologie politique, économique, religieuse et historique; il intègre également les études de genre et se nourrissent des recherches sur l'anthropologie de l'enfance. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire «Recherches empiriques» F ou A (3 crédits ECTS)

- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)

c. Module Sociologie des styles de vie (DCIS 3) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module a pour but de transmettre des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des récentes transformations sociétales et notamment celles qui touchent à la diversification des modes de vie et la manière dont se négocient les places de chacun au sein des espaces sociaux. Directement concernée par l'émergence de nouveaux styles de vie, la population jeune est au centre de ce module qui étudie – notamment au travers d'enquêtes empiriques – la relation que les jeunes entretiennent avec les institutions telle que l'école, l'Etat, la famille, le milieu du travail, les groupes de pairs ou les médias.

Unités d'enseignement:

- Cours Sociologie des styles de vie (3 crédits ECTS)
- Séminaires Approches empiriques de la négociation identitaire (3+3 crédits ECTS)
- Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

d. Module Sociétés plurielles (SP) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module permet à l'étudiant/-e d'acquérir des connaissances approfondies sur les thèmes de l'option choisie, de se familiariser avec d'autres disciplines qui traitent des thèmes proches de sa spécialisation ou d'élargir son savoir quant à la compréhension des sociétés plurielles. L'étudiant peut composer librement son module avec des unités d'enseignement choisies parmi toute l'offre du programme de master *Sociétés plurielles : culture, politique et religions*, parmi une liste de cours de l'offre master des domaines Histoire et Histoire des sociétés modernes et contemporaines ou parmi une liste de cours offerts par d'autres universités suisses ou étrangères avec lesquelles le domaine a des conventions. Le colloque est obligatoire.

Unités d'enseignement:

- 4 Cours ou séminaires (12 crédits ECTS)
- 1 Colloque de Master (3 crédits ECTS)

Article 9 Mémoire de master

Le mémoire de master consiste à traiter de manière approfondie et par écrit une question de recherche spécifique dans un domaine relevant des sciences politiques, de l'anthropologie sociale ou de la sociologie. Le travail comprend en règle générale une étude empirique, scientifiquement documentée, dans l'une des disciplines étudiées. Il est en particulier tenu compte de la bonne exploitation des résultats de recherche et de leur mise en relation avec les théories existantes. Un soutien scientifique à la réalisation du travail de master est proposé sous forme de colloque. Les études de master se terminent par la défense du travail de master (cf. REG art. 26-31).

Chapitre 4 Option Enjeux des cultures religieuses contemporaines

Article 10 Contenu

1. L'option *Enjeux des cultures religieuses contemporaines* propose un approfondissement de l'étude de la religion en tant que facteur culturel dans les sociétés modernes, plus particulièrement en Europe et en Suisse au moyen des méthodes des sciences sociales, de l'anthropologie et de l'histoire.

Article 11 Connaissances linguistiques, diplôme bilingue

1. Les études sont bilingues (allemand et français); la maîtrise active de l'une des deux langues et la connaissance passive de l'autre, ainsi que des connaissances passives de l'anglais sont requises. L'enseignement est donné aussi bien en allemand qu'en français et exceptionnellement en anglais.
2. À condition que, durant les études, les crédits aient été acquis sur la base d'évaluations portant sur des prestations (épreuves et travaux écrits) accomplies de façon à peu près équivalente (jusqu'à 40%/60%) en français et en allemand, le diplôme portera la mention que les études ont été accomplies dans les deux langues (REG, art. 11).
3. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 12 Organisation des études

1. Les études sont composées de 4 modules, dont deux modules de l'option *Enjeux des cultures religieuses contemporaines* et deux modules à composer librement selon une offre d'enseignements du domaine, d'enseignements interfacultaires ou interuniversitaires.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 60 crédits ECTS au minimum)
 - a. **Module Religion et Société** **(REL1) 15 crédits ECTS**

Descriptif : Les unités d'enseignement de ce module permettront une discussion approfondie concernant le rôle de la religion dans les sociétés modernes pluralistes. Outre les problématiques générales de la sociologie des religions, cela concerne en particulier la signification de la religion dans l'espace public, dans le monde des médias et dans l'espace politique, la question de la sécularisation, resp. de la privatisation de la religion dans le contexte européen et également le rôle de la religion dans le contexte des questions touchant à la migration et l'intégration.

Unités d'enseignements:

- 3 unités d'enseignement, dont au moins 1 séminaire (9 crédits ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 crédits ECTS)

b. Module Religion et Culture (REL2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les religions étaient et sont déterminantes pour presque tous les domaines de la société, de l'éthique de l'agir économique jusqu' à l'art et la musique, en passant par la mise en scène symbolique du pouvoir politique. En même temps, les religions reprennent à leur compte des éléments empruntés à leur environnement culturel. Les unités d'enseignement de ce module proposent une analyse approfondie de l'échange entre culture et religion dans les sociétés pluralistes modernes. Elles tiennent compte dans ce cadre aussi bien des conditions de réception complexes des cultures (médiatiques) plurielles et globalisées que de la diffusion des éléments religieux dans d'autres domaines de la culture. Dans ce contexte, les approches de l'esthétique de la religion sont également largement prises en compte.

Unités d'enseignement:

- 3 unités d'enseignement, dont au moins 1 séminaire (9 crédits ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 crédits ECTS)

c. Module Sociétés plurielles (SP) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module permet à l'étudiant/-e d'acquérir des connaissances approfondies sur les thèmes de l'option choisie, de se familiariser avec d'autres disciplines qui traitent des thèmes proches de sa spécialisation ou d'élargir son savoir quant à la compréhension des sociétés plurielles. L'étudiant peut composer librement son module avec des unités d'enseignement choisies parmi toute l'offre du programme de master *Sociétés plurielles : culture, politique et religions*, parmi une liste de cours de l'offre master des domaines Histoire et Histoire des sociétés modernes et contemporaines ou parmi une liste de cours offerts parmi d'autres universités suisses ou étrangères avec lesquelles le domaine a des conventions. Le colloque est obligatoire. Unités d'enseignement:

- 4 Cours ou séminaires (12 crédits ECTS)
- 1 Colloque de Master (3 crédits ECTS)

d. Module Religions contemporaines (RM) 15 crédits ECTS

Descriptif : En fonction de ses intérêts, chaque étudiant-e peut choisir des unités d'enseignement concernant les problèmes des religions contemporaines qui sont offerts par le domaine *Sciences des sociétés, des cultures et des religions* ou dans les coopérations interfacultaires et interuniversitaires sélectionnées pour ce module :

- Unités d'enseignement du domaine *Sciences des sociétés, des cultures et des religions* (choix libre)

- Unités d'enseignement du *Dialogue interreligieux* (Faculté de Théologie)
- Unités d'enseignement de la Science des Religions, Université de Berne
- D'autres unités d'enseignement interfacultaires ou interuniversitaires après accord (par ex. lors d'un semestre à l'étranger)

Unités d'enseignement:

- 3 Cours ou séminaires (9 crédits ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 crédits ECTS)

Article 13 Mémoire de master

1. Le travail de Master consiste en la rédaction d'un mémoire portant sur une problématique limitée dans le champ de la science des religions ou de la sociologie des religions. En règle générale, il consiste en une étude historique, théorique ou socio-empirique censée documenter la capacité de l'étudiant à maîtriser complètement les méthodes scientifiques de la discipline. Les résultats auxquels aboutit la recherche seront en outre mis en perspective dans le cadre des théories existantes. Le travail de master est dirigé scientifiquement dans le cadre du colloque de Master qui fait partie du module *Sociétés plurielles*. La défense du travail de Master clôt les études en Master (REG Art 26-31).